

Janvier 2026

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Karine Belna (cheffe du bureau de la veille), **Diane Bigot** (chargée de mission veille éditoriale)
Centre d'études et de prospective

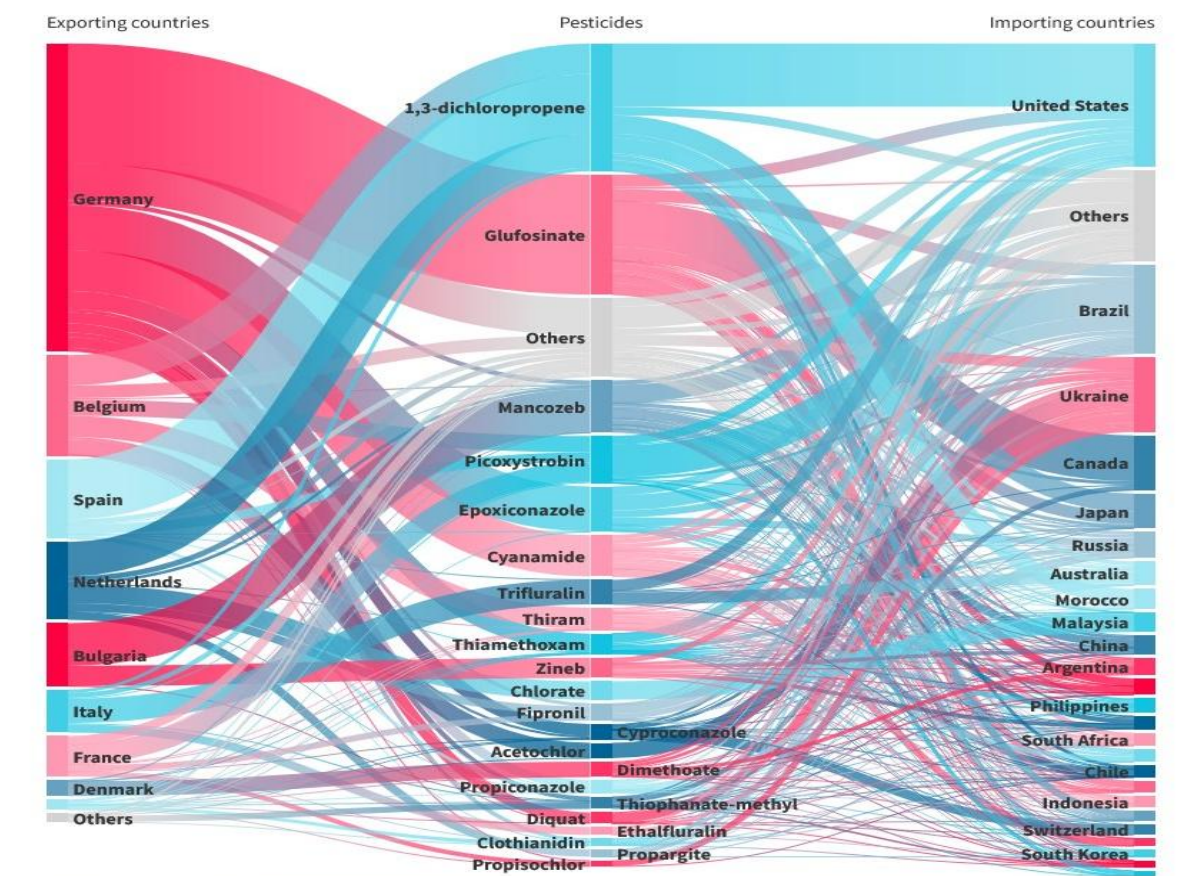
SOMMAIRE

FOCUS : PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES INTERDITS EN EUROPE ET EN FRANCE	2
POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE	3
MARCHÉS MONDIAUX ET PRIX.....	6
FILIÈRES ANIMALES	8
CLIMAT	11
MACHINISME	13
TRAVAIL	14
COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES	15
PORTRAIT	16
BRÈVES.....	17
ÉVÈNEMENTS.....	29

FOCUS : PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES INTERDITS EN EUROPE ET EN FRANCE

Début 2026, un [arrêté ministériel](#) a suspendu l'importation en France de denrées agricoles (fruits et légumes essentiellement) contenant des résidus de cinq produits phytopharmaceutiques interdits d'utilisation en Europe. Cette mesure fait écho à une proposition de plus large portée, formulée par une récente [mission d'information de l'Assemblée nationale](#), pour interdire toute importation de produits agricoles ne respectant pas les normes sanitaires, phytosanitaires ou vétérinaires de l'UE et de la France. Cette mission reprend aussi [l'engagement de la Commission européenne de 2020](#) de « montrer l'exemple », en n'exportant plus de pesticides interdits d'utilisation en Europe. En effet, bon nombre de ces produits continuent d'être fabriqués dans l'UE. Ce sujet est particulièrement documenté par Public Eye et Greenpeace UK dans [leur étude de septembre 2025](#). Les deux ONG ont examiné les notifications d'exportations (estimations fournies par les entreprises) et elles ont montré qu'elles s'élevaient à 122 000 tonnes pour 2024 (75 substances concernées). C'est deux fois plus qu'en 2018, à périmètre UE constant. Les trois quarts des importateurs sont des pays à revenu faible ou moyen, mais ce sont les États-Unis qui arrivent en tête (figure).

Flux de produits phytopharmaceutiques interdits d'utilisation en Europe, notifiés pour l'exportation vers des pays tiers, en 2024



Source : Public Eye et Greenpeace UK

L'étude montre que les principaux fabricants et exportateurs sont allemands, notamment pour le glufosinate, un herbicide interdit dans l'UE depuis 2018 en raison de sa toxicité pour la reproduction. Sont aussi exportés massivement le 1,3-dichloropropène

(fumigant interdit dans l'UE depuis 2007 du fait de risques pour la biodiversité et la contamination des eaux souterraines) et le mancozèbe (fongicide interdit depuis 2020, à cause de sa reprotoxicité et considéré comme perturbateur endocrinien). Plusieurs milliers de tonnes d'insecticides néonicotinoïdes interdits dans l'UE ont également été exportés.

Des articles scientifiques récents font le point sur les impacts de ces substances dans les pays où elles sont encore autorisées. Ils concernent par exemple l'[exposition de la population chinoise aux néonicotinoïdes](#) présents dans l'eau, l'air et le sol (renforçant celle liée aux résidus dans l'alimentation), la [présence importante et en hausse d'imidaclopride dans les cours d'eau aux États-Unis](#) (risque généralisé pour la santé des écosystèmes), les impacts sur la santé des travailleurs et la qualité de l'eau [des pesticides utilisés dans la culture du tabac au Brésil](#), etc.

Alors que l'Europe a interdit l'usage de quasiment tous les néonicotinoïdes et que la France a étendu cette interdiction à l'ensemble des substances de ce type (acétamipride) ou à mode d'action identique (flupyradifurone), [l'INRAE a répondu en octobre 2025 à une saisine gouvernementale](#) sur l'existence d'alternatives à ces produits. Le rapport détaille pour six filières (betterave sucrière, pomme, cerise, noisette, figue et navet) les solutions possibles, les défis qui demeurent et les leviers d'action. Il conclut que ces filières (à l'exception du navet) sont fragilisées par le manque de solutions disponibles et opérationnelles pour contenir certains ravageurs, mais à des degrés divers et selon des temporalités différentes. Par exemple, la filière betteraves a bénéficié de travaux de recherche importants ces dernières années : le risque sanitaire est estimé non systématique et maîtrisable par des mesures notamment prophylactiques et d'épidémiosurveillance.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

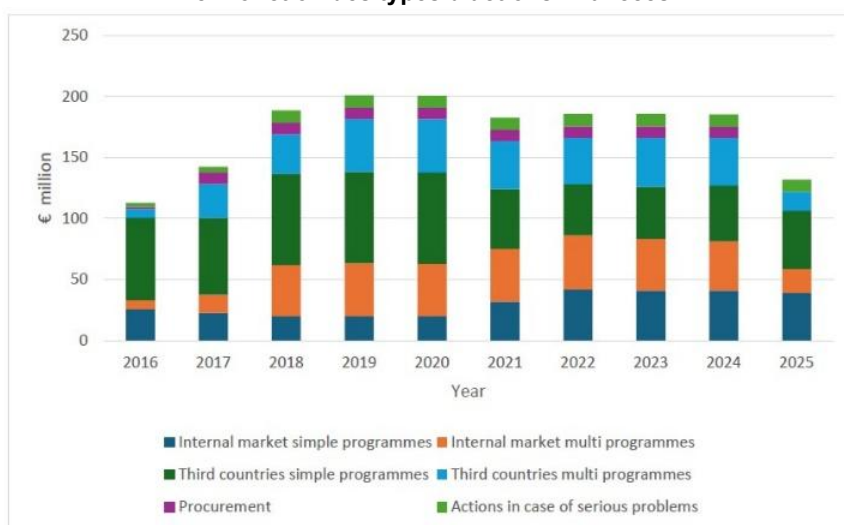
POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE

Politique européenne de promotion agroalimentaire : résultats et ajustements pour la prochaine PAC

En décembre 2025, le service de recherche du Parlement européen (EPRS) a publié une évaluation de la politique de promotion des produits agroalimentaires de l'Union européenne (UE) entre 2015 et 2025, dotée actuellement d'un budget de 132 millions d'euros (figure).

La partie technique de cette évaluation *ex post* a été réalisée par des experts externes. Elle a reposé sur une approche mixte combinant une revue de la littérature, l'analyse de données de suivi, une enquête en ligne auprès de 134 bénéficiaires du dispositif (associations nationales sectorielles, groupements représentant des indications géographiques, candidats non retenus, etc.) et six études de cas (France, Italie, Espagne, Allemagne, Pologne et Grèce). Les critères évaluatifs habituels ont été retenus : efficacité, efficience, cohérence, pertinence des objectifs et valeur ajoutée pour les politiques européennes.

**Budget annuel de la politique de promotion des produits agroalimentaires de l'UE,
en fonction des types d'actions financées**



Source : Parlement européen

Lecture : les programmes « simples » correspondent à des actions mises en œuvre par un seul État membre (une ou plusieurs organisations), tandis que les programmes « multi » impliquent la collaboration d'au moins deux États membres. Ces programmes peuvent cibler le marché intérieur ou les pays tiers. En bleu foncé : programmes simples vers le marché intérieur. En vert foncé : programmes simples vers les pays tiers. En violet : financements destinés aux marchés publics. En orange : programmes « multi » vers le marché intérieur. En bleu clair : programmes « multi » vers les pays tiers. En vert clair : actions menées en cas de grave perturbation du marché, de perte de confiance des consommateurs ou d'autres problèmes spécifiques, *via* des appels à propositions supplémentaires.

L'évaluation montre que la politique de promotion est efficace pour renforcer la compétitivité et la consommation des produits agroalimentaires de l'UE : 46 % des bénéficiaires interrogés ont constaté une hausse effective de leurs ventes sur les marchés cibles. Cette politique a également permis d'accroître la notoriété et la visibilité des produits au sein de l'UE et à l'international (76 % des bénéficiaires interrogés rapportent une amélioration de la reconnaissance de leurs produits sur les marchés cibles, après leur participation à un programme). Les auteurs soulignent qu'elle permet aussi d'améliorer la confiance des consommateurs et de soutenir la diversification des marchés dans un contexte d'instabilité croissante au niveau mondial : 33 % des bénéficiaires interrogés perçoivent que la confiance des consommateurs a augmenté après la mise en œuvre du programme de promotion.

Les auteurs concluent que la politique de promotion devra être maintenue dans la prochaine PAC et ils formulent des recommandations à destination de la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen. Les auteurs proposent de réduire la complexité administrative et les coûts de candidature, qui constituent des barrières à l'entrée pour les plus petits acteurs. Parmi les améliorations portant sur le contenu des mesures, ils suggèrent d'assouplir les règles qui imposent que les mentions de l'origine nationale ou des marques restent secondaire par rapport à l'affichage du slogan de l'Union européenne « Enjoy ! It's from Europe ». Ils considèrent en effet que, pour certains produits, les consommateurs sont plus sensibles à la mention de l'origine nationale qu'à un message européen générique.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

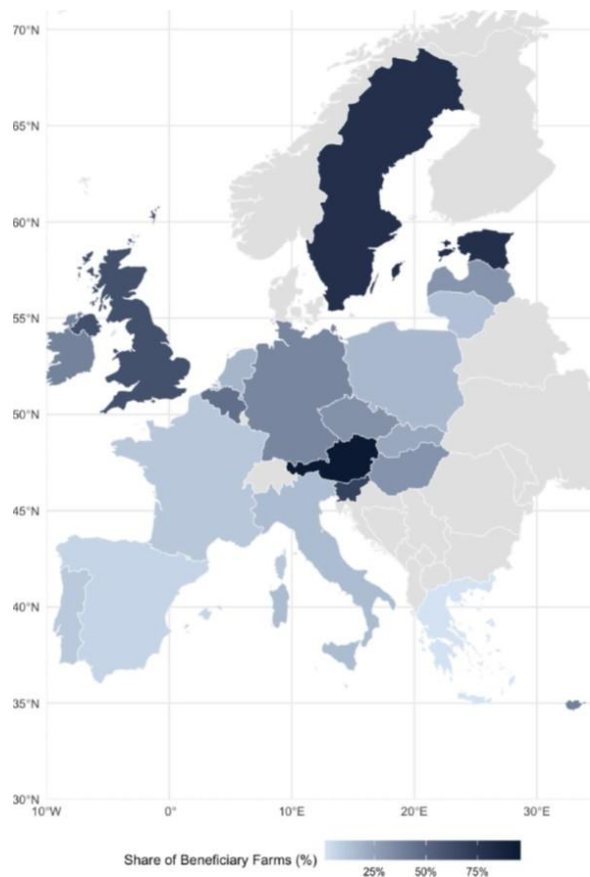
[https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_STU\(2025\)765810](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_STU(2025)765810)

Effets socio-économiques des mesures agroenvironnementales

Dans un article publié en décembre 2025 dans l'*European Review of Agricultural Economics*, des chercheurs évaluent les effets des mesures agroenvironnementales (MAE) sur les coûts de production des exploitations européennes, les besoins en travail, les revenus agricoles et la productivité.

Les auteurs mobilisent les données du Réseau d'information comptable agricole (Rica) européen et comparent deux échantillons : l'un constitué d'exploitations ayant bénéficié d'une MAE entre 2007 et 2013, l'autre composé de structures qui ne se sont pas engagées dans ces dispositifs. Pour élaborer ces échantillons, des techniques d'appariement ont été utilisées afin de tenir compte du fait que les exploitations qui s'engagent dans une MAE ont des caractéristiques différentes des autres, ce qui pouvait biaiser les résultats. Par ailleurs, compte tenu des disparités qui existent entre États membres, s'agissant des surfaces engagées en MAE (figure) ou des montants mobilisés, l'étude a été conduite à la fois au niveau européen et à l'échelle de groupes de pays.

Part des exploitations bénéficiaires de MAE par pays



Source : *European Review of Agricultural Economics*

Les analyses réalisées montrent que les MAE ont entraîné, pour les exploitations bénéficiaires, une augmentation statistiquement significative des coûts de production associés à l'élevage (+10 à 20 % par rapport aux non-bénéficiaires, notamment dans les pays de l'ouest de l'UE) et de certains coûts associés aux productions végétales (+4,4 % et jusqu'à +5,7 % à l'est de l'UE). Les auteurs mettent aussi en évidence une hausse du volume d'emploi (+2,7 %). Enfin, un effet positif de l'engagement dans une MAE est également démontré en matière de productivité globale des facteurs (+8 %) et de revenu (+15 %, allant jusqu'à +24,3 % au sud de l'UE). Cette recherche suggère que les MAE, au-delà du soutien qu'elles apportent à des

pratiques favorables à l'environnement, peuvent également avoir des effets socio-économiques importants. Ces résultats mériteraient toutefois d'être actualisés au regard de la réforme de 2014, qui a eu pour conséquence une réduction des surfaces engagées en MAE, et le renforcement concomitant de leur niveau d'exigence et des montants associés.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *European Review of Agricultural Economics*

<https://doi.org/10.1093/erae/jbaf062>

MARCHÉS MONDIAUX ET PRIX

Réforme douanière américaine : quels impacts pour les exportations agroalimentaires de l'Union européenne et pour la Politique agricole commune ?

Un article, publié dans *EuroChoices* en décembre 2025, analyse les implications de la réforme douanière de l'administration Trump sur les exportations agroalimentaires européennes et sur la Politique agricole commune (PAC). L'auteur explique d'abord comment les États-Unis ont utilisé les « exceptions légales » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour imposer de nouveaux tarifs douaniers. Puis, à partir des données d'exportations de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis pour 2024 (figure), il explore les conséquences futures de ces droits de douane pour les agricultures européennes.

Exportations agroalimentaires de quelques productions européennes clés vers les États-Unis, en 2024

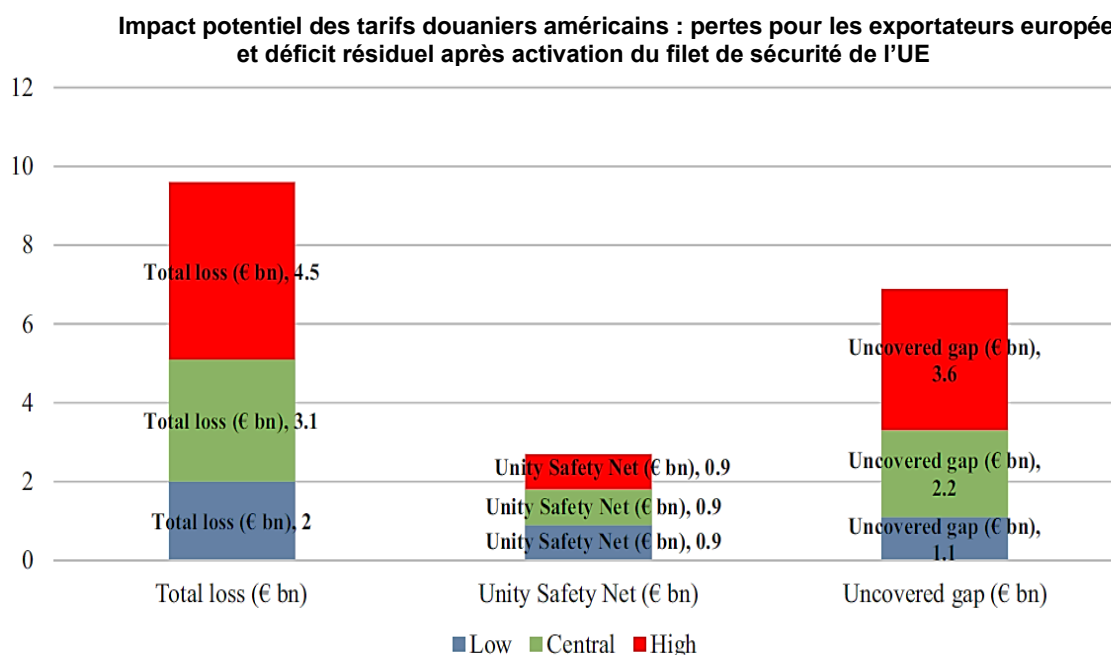
Product	Exports (mEUR)	Share (%)
Wine	5,115	19.0
Cereal preparations & bakery	2,951	11.0
Spirits & liqueurs	2,893	10.7
Olive oil	2,632	9.8
Other agri-food	13,379	49.5
TOTAL	26,970	100.0

Source : *EuroChoices*

Les pertes potentielles à l'exportation sont estimées à travers trois scénarios d'évolution (faible, moyenne et élevée) de la demande américaine en produits agroalimentaires européens. Une hausse de 15 % des tarifs douaniers réduirait les exportations vers les États-Unis de 2 à 4,5 milliards d'euros par an, dans les scénarios de faible et forte variations respectivement. Les pertes pour l'UE s'élèveraient à 3,1 milliards pour le scénario intermédiaire. Les simulations montrent que les produits à forte valeur ajoutée (vin, huile d'olive, fromages d'appellation, spiritueux) sont les plus vulnérables, en dépit de leurs marges élevées. Ces produits originaires notamment de l'Europe méditerranéenne sont des cibles majeures dans le contexte de guerres tarifaires. Dans le cas du vin, principal poste d'exportation de l'UE vers les États-Unis (19 % des exports en 2024), les pays les plus exposés sont la France, l'Espagne et l'Allemagne, et pour l'huile d'olive (9,8 % des exportations), c'est l'Espagne qui est plus spécifiquement concernée.

Face à ces menaces, un mécanisme dédié et adapté fait défaut dans la PAC, y compris dans le projet de réforme post-2027. Les instruments actuels, dont le « filet de sécurité », ne sont pas dimensionnés pour compenser l'ampleur des chocs commerciaux qui pourraient être observés. Dans le scénario moyen, ce filet permet de compenser seulement un tiers des pertes

(figure). La PAC aide en priorité à gérer les effondrements de prix internes à l'UE et les crises climatiques. Pour dépasser cette vulnérabilité structurelle, l'auteur recommande d'intégrer un « pilier de résilience commerciale » dans l'architecture de la PAC, permettant d'aligner davantage la politique européenne sur les réalités de la volatilité accrue du commerce mondial.



Source : *EuroChoices*

Lecture : ce graphique présente, pour chacun des trois scénarios, les montants en milliards d'euros : 1) des pertes totales subies par les exportateurs européens (à gauche), 2) du niveau de compensation financière assurée par le filet de sécurité de la PAC, regroupant l'ensemble des mécanismes de protection des agriculteurs de l'UE (ex. intervention publique, aide au stockage, aides de crise) en cas de perturbations des marchés (au milieu), 3) du déficit résiduel non pris en charge (à droite).

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : *EuroChoices*

<https://doi.org/10.1111/1746-692x.70010>

Chaînes de valeur mondiales et volatilité des prix alimentaires



Un article publié en décembre 2025 dans l'*American Journal of Agricultural Economics* analyse les prix à la consommation en fonction du degré d'intégration des pays aux marchés mondiaux. Les auteurs ont étudié les prix alimentaires domestiques de 138 pays, à partir d'un indicateur fondé sur les importations et les exportations. Le traitement économétrique de ces données, sur la période 2000-2015, met en évidence des effets antagonistes sur le prix moyen et la volatilité : quand la participation au commerce international augmente, les prix domestiques diminuent (en moyenne annuelle), tandis que leur variabilité intra-annuelle s'accroît.

Des analyses complémentaires examinent ces effets plus finement. La diminution des prix moyens est avant tout observée pour des pays s'inscrivant à l'aval de la chaîne de valeur, c'est-à-dire exportant à des étapes proches de la consommation finale (transformation et distribution). L'augmentation de la volatilité est quant à elle particulièrement prononcée pour la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire (ex : Liban, Malaisie, Mexique). Dans leurs cas, le manque d'outils de stabilisation des prix empêcherait de compenser l'exposition aux chocs économiques liée à leur intégration aux marchés mondiaux. Les auteurs suggèrent d'y pallier par le développement de réserves alimentaires, la contractualisation de long terme ou le soutien à des productions domestiques stratégiques.

À la lumière de ces résultats, les auteurs discutent de l'intérêt pour les gouvernements de libéraliser leurs politiques commerciales. Les consommateurs bénéficieraient de la diminution des prix alimentaires et ils seraient relativement insensibles à leurs fluctuations, mais les producteurs pâtiraient de leur baisse et de leur volatilité. Ces effets différenciés entre consommateurs et producteurs incitent les pays dont la population est essentiellement non agricole à se positionner en faveur de l'ouverture aux marchés mondiaux et, à l'inverse, les économies à dominante agricole à s'y opposer.

Valentin Cocco, Centre d'études et de prospective

Source : *American Journal of Agricultural Economics*
<https://doi.org/10.1111/ajae.70030>

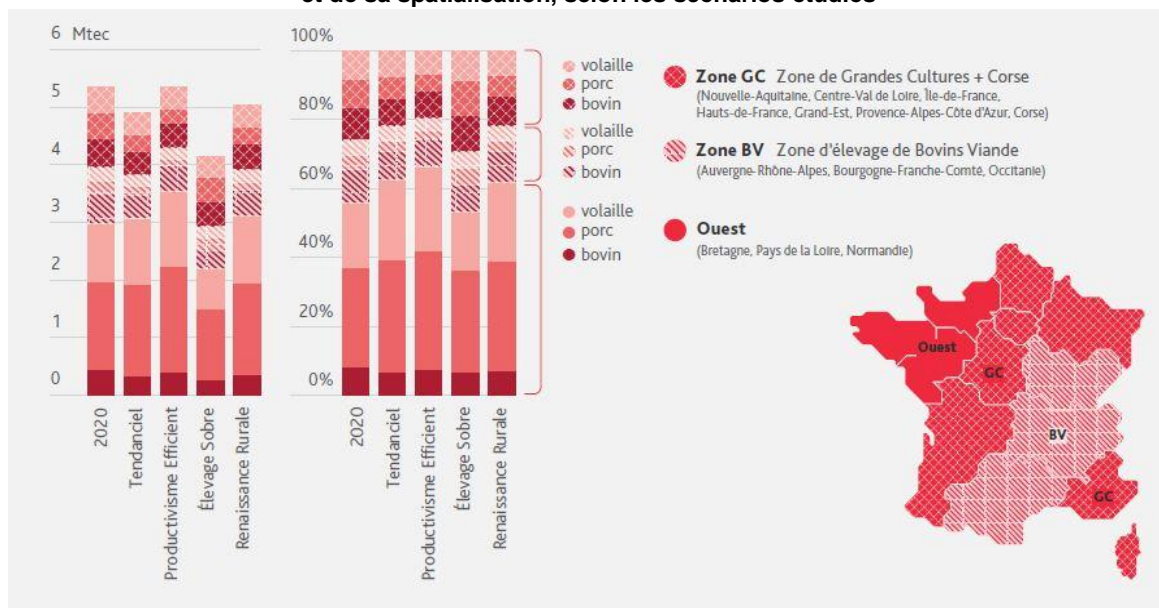
FILIÈRES ANIMALES

Quatre scénarios prospectifs pour les filières bœuf, porc et volaille françaises d'ici à 2035

L'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) a publié, en décembre 2025, quatre scénarios d'évolution des filières bovine, porcine et avicole françaises. Ce travail repose sur une modélisation des systèmes d'élevage et sur la quantification d'indicateurs technico-économiques (ex. surfaces agricoles, taux d'autoapprovisionnement, emploi) et environnementaux (ex. émissions de gaz à effet de serre (GES), surplus d'azote).

Le scénario tendanciel prolonge les dynamiques actuelles. Les productions bovine et porcine y reculent de 22 % et 7 % respectivement (figure), tandis que celles de volaille progressent (+2 %, notamment le poulet). Les élevages de plus grande taille se concentrent dans le centre-ouest. Dans le scénario « productivisme efficient », les performances techniques des élevages s'améliorent, la méthanisation se développe et la concentration géographique s'accroît. Le scénario « élevage sobre » privilégie l'élevage bovin herbager, le maintien des prairies permanentes et la valorisation des coproduits. La production se déspecialise et se déconcentre, tandis que le nombre de fermes augmente, au profit de structures plus petites. Enfin, dans le scénario « renaissance rurale », un système dual émerge. Il combine des exploitations spécialisées aux pratiques intensives et des systèmes d'élevage diversifiés (tourisme, vente directe, éducation), qui revitalisent les territoires.

Évolution de la production de volailles, porcs et bovins, et de sa spatialisation, selon les scénarios étudiés



Source : IDDRI

Parmi les scénarios élaborés, « productivisme efficient » et « renaissance rurale » sont ceux qui permettraient d'accroître le plus fortement les taux d'auto-approvisionnement (figure), tandis que la trajectoire tendancielle de la demande en viande ne les améliorerait pas.

Évolution du taux d'auto-approvisionnement dans les quatre scénarios prospectifs, selon l'évolution de la demande, d'ici à 2035

Évolution de la demande		Taux d'auto-approvisionnement				
	(2020 = 100)	2020	Tendanciel	Productivisme Efficient	Élevage Sobre	Renaissance Rurale
Bovin	2020	100	81	81	76	
	Tendanciel					
	TRAMe					
	TYFA 2035					
Porc	2020	100	94	84	74	
	Tendanciel					
	TRAMe					
	TYFA 2035					
Volaille	2020	100	144	98	66	
	Tendanciel					
	TRAMe					
	TYFA 2035					
Viande	2020	100	108	88	72	
	Tendanciel					
	TRAMe					
	TYFA 2035					

Source : IDDRI

Lecture : le taux d'auto-approvisionnement est le rapport entre la production et la consommation nationales. [TYFA](#) et [Trame2035](#) renvoient à des scénarios d'évolution de la demande élaborés par l'IDDRI.

Sur le plan environnemental, les émissions de GES des élevages porcins et bovins diminueraient dans tous les scénarios, tandis qu'une baisse de la demande serait nécessaire pour la volaille. Le surplus d'azote diminuerait en 2035 dans tous les scénarios par rapport à 2020. Néanmoins, seul le scénario « élevage sobre » permettrait de faire mieux que l'évolution tendancielle, en raison de la baisse de l'activité.

Les auteurs soulignent qu'aucun scénario ne permet de répondre à l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'élevage. Ils recommandent de réaliser des arbitrages afin de s'éloigner d'une évolution tendancielle qui ne génère pas de consensus dans les filières. Ils alertent aussi sur la nécessité de raisonner à l'échelle européenne.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : IDDRI

https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20iddri/Etude/202512-ST0625-scenarios%20viande%202035_0.pdf

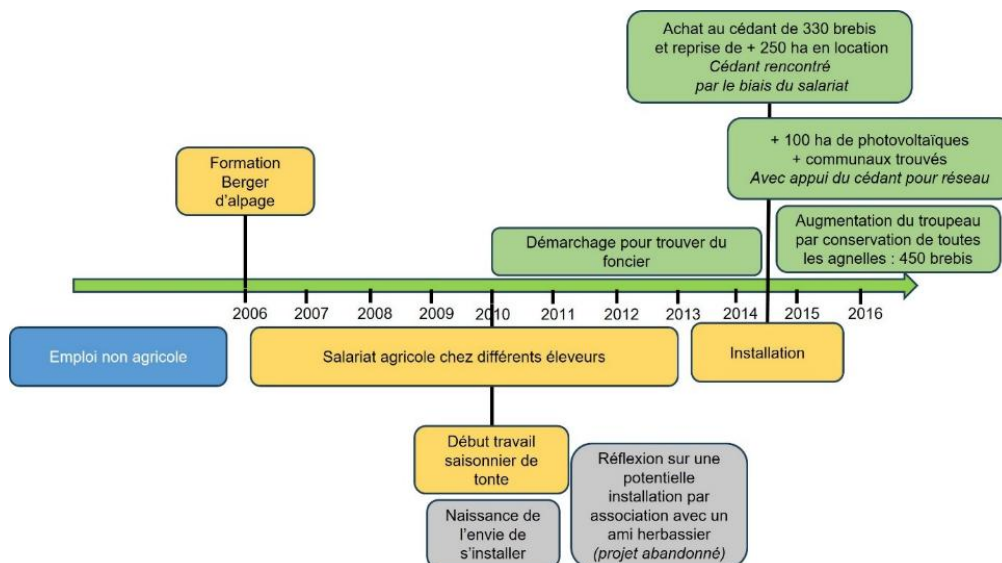
Enjeux de l'installation en élevage en France

Dans son numéro de novembre 2025, la revue *INRAE Productions animales* a publié un article consacré à l'installation dans les exploitations d'élevage, en France. L'agriculture connaît globalement des difficultés de renouvellement des actifs et l'élevage n'y fait pas exception. Néanmoins, en nombre, les installations s'y maintiennent relativement bien, même si elles ne suffisent pas à compenser les départs à la retraite. Le déficit n'est plus systématiquement comblé par la hausse de la productivité du travail, et ceci fragilise l'activité dans certaines zones et filières.

À partir d'une revue de littérature et de 36 entretiens auprès d'experts du secteur, les chercheurs soulignent la diversité croissante des profils des nouveaux éleveurs et de leurs projets. Ils identifient aussi les principaux freins à leur installation et mettent en évidence la variété des structures d'accompagnement et des formes d'organisation du travail qui émergent.

Les installations en élevage s'effectuent de plus en plus hors du cadre familial (28 % des installations après 2010 contre 19 % avant), à la suite de parcours de vie plus variés. De nombreuses installations ont lieu après une phase de salariat agricole (figure) ou en reconversion professionnelle tardive. Les orientations productives sont aussi plus diversifiées. On observe une forte dynamique de l'élevage caprin avec transformation fermière, sur tout le territoire français, ainsi qu'une hausse du nombre d'ateliers de volaille de chair en Label rouge ou en agriculture biologique.

Exemple de trajectoire d'installation passant par du salariat



Source : INRAE Productions animales

Les choix de production sont aussi des choix de vie, parfois dictés par des capacités d'investissement contraintes. Rassembler les moyens de production d'une exploitation est en effet un défi pour les candidats à l'installation, entre difficultés d'accès au foncier, coût des investissements dans les bâtiments d'élevage et complexité de la constitution d'un cheptel. Les chercheurs concluent sur les défis que ces installations posent pour la recherche, pour être mieux comprises et *in fine* mieux accompagnées par les politiques publiques.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *INRAE Productions animales*

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2025.38.3.7527>

CLIMAT

Potentiel de décarbonation de l'agriculture : différents scénarios prospectifs

En novembre 2025, le *think tank* Institute for European Environmental Policy a sorti un rapport comparant les potentiels de réduction des émissions de l'agriculture européenne, selon sept scénarios prospectifs publiés ces dernières années. Il se concentre sur les émissions résiduelles, c'est-à-dire celles dont la réduction devrait être très difficile (ex. liées à la fermentation entérique des ruminants). À mesure que les autres secteurs de l'économie progressent dans leur transition bas-carbone, le secteur agricole, complexe à décarboner, devrait venir se placer en tête des émissions résiduelles européennes.

À l'horizon 2050, celles-ci seraient comprises entre 150 MtCO_{2e} et 275 MtCO_{2e} selon le scénario, soit des réductions de 59 % à 25 % respectivement par rapport à 2023 (figure). Les diminutions les plus fortes reposent sur des hypothèses de baisse de la consommation de protéines animales et de déploiement de technologies d'atténuation. Ces scénarios sont également associés à des fuites de carbone limitées à l'international et à une amélioration de la balance commerciale de l'UE (moins d'importation d'alimentation animale, etc.).

Synthèse des scénarios étudiés et des émissions résiduelles associées

Core approach	Source	Scenario	End date	Remaining emissions from agriculture (Mt CO ₂ e)	GHG reduction compared to 2023 emissions
Assessment of agriculture's possible contribution to climate neutrality, alongside the delivery of other sustainability objectives set out in (largely non-binding) EU policy frameworks; incorporate a techno-economic assessment of mitigation potential under different carbon pricing and technology assumptions in the context of shifting societal preferences with respect to food	Agora Agriculture (2024)	Agora Agriculture	2045/2050	150	59%
	2040 target IA (EC, 2024a)	LIFE	2050	194	47%
Assessment of the feasibility of a large-scale transition to an "agro-ecological Europe", with phase-out of synthetic inputs and EU protein self-sufficiency as key pillars, focusing on biophysical constraints and meeting nutritional needs	TYFA (Aubert, Schwoob & Poux, 2019)	TYFA-GHG	2050	203	44%
	TYFA (Poux & Aubert, 2018)	TYFA main	2050	243	33%
Techno-economic assessment of mitigation potential under different carbon pricing and technology assumptions, in the context of relatively static consumer preferences	2040 target IA (EC, 2024a)	S2	2050	249	32%
	2040 target IA (EC, 2024a)	S3	2050	249	32%
	EcAMPA 4 (Pérez Domínguez et al., 2025)	CP scenario	2050	275	25%

Source : *Institute for European Environmental Policy*

La quasi-totalité des scénarios prévoit une réduction des cheptels et des produits d'origine animale, hors production laitière, laquelle devrait rester importante (figure). Les productions végétales, notamment les cultures pérennes et fixatrices d'azote, seraient stables ou en hausse. Cependant, les modèles employés dans les prospectives ne prennent pas pleinement en compte les impacts du changement climatique (ex. augmentation des événements extrêmes). Tous les scénarios étudiés supposent d'appliquer un prix au carbone dans le secteur agricole (entre 100 et 470 euros / tCO₂e), avec une répartition de ce coût entre acteurs.

Production européenne de lait et de viande en 2040/2050

		Milk and meat production (Mt)		End date	Remaining emissions from agriculture (Mt CO ₂ e)
2040 target IA	S2	Meat	45	2040	302
		Raw milk	161		
	S3	As above		2040	
	LIFE	Meat	34	2040	
Raw milk		145			
EcAMPA 4	CP	Beef	5.4	2050	275
		Dairy	155		
		Pig meat	22		
Agora Agriculture	Agora Agriculture	Meat	22	2045/2050	150
		Beef	3		
		Dairy	106		
		Pig meat	9		
		Poultry	10		
TYFA	TYFA main	Beef	6	2050	243
		Pig meat	7	2050	203
		Poultry	3		
		Comparable data unavailable			

Source : Institute for European Environmental Policy

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Institute for European Environmental Policy

<https://ieep.eu/wp-content/uploads/2025/11/FINAL-Residual-emissions-in-EU-agriculture.pdf>

MACHINISME

Développement du machinisme et montée en puissance de l'agriculture française



La *Revue d'anthropologie des connaissances* a publié en décembre 2025 un dossier consacré à l'agriculture « à grande échelle ». L'un des articles étudie le développement du productivisme dans l'agriculture française, à travers l'intensification de la mécanisation des exploitations. Pour décrire ce processus, les auteurs s'appuient sur la notion d'« infrastructure

machinique ». Elle consiste à considérer les machines comme des composantes d'un système technique déployé sur l'ensemble du territoire. La cohérence de ce système repose sur trois composantes complémentaires : des politiques sectorielles, un marché de la distribution des équipements, des stratégies de mécanisation des exploitations.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'État a engagé une politique de modernisation de l'agriculture, visant à combler le retard technologique des exploitations françaises par rapport à celles d'autres pays européens. Les CUMA ont été créées, et une série de dispositifs fiscaux et de subventions se sont succédés pour favoriser l'investissement des exploitations dans le matériel. En parallèle, le secteur du machinisme s'est concentré autour de quelques grandes entreprises, regroupées dans le syndicat Axema, qui ont coordonné leurs stratégies commerciales.

En charge de la distribution de ces équipements sur le territoire, les concessionnaires ont joué un rôle clé dans la mécanisation des fermes. Ils ont en particulier articulé les marchés du neuf et de l'occasion : offres de reprise du matériel usagé en cas de nouvelle acquisition pour les agriculteurs en capacité d'investir, ou équipements d'occasion pour les autres.

Cette intensification de la production agricole par l'investissement dans le matériel a entraîné une dépendance technique des agriculteurs et augmenté leurs coûts de mécanisation. À l'échelle des exploitations, des stratégies sont aujourd'hui en place pour la constitution, le renouvellement et l'entretien du parc matériel (voir [précédent billet](#)). L'amortissement des équipements repose sur l'agrandissement des exploitations ou sur la réalisation de prestations de services auprès d'autres agriculteurs. D'autres optent pour une mutualisation de leurs matériels au sein de CUMA.

Selon les auteurs, l'autonomie technologique des exploitations et la désintensification du modèle agricole impliquent une réorientation de l'infrastructure machinique existante vers moins de productivisme.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : *Revue d'anthropologie des connaissances*
<https://doi.org/10.4000/15972>

TRAVAIL

D. Jacques-Jouvenot, Y. Martin, (dir.), Santé et mal-être en agriculture, Éditions des archives contemporaines, 2025, 72 pages



Cet ouvrage, publié en novembre 2025, rassemble trois contributions sur le thème du mal-être en agriculture. Il s'agit de travaux présentés lors d'un colloque d'octobre 2023, sur

« Santé et malaise en agriculture », fruit du partenariat entre l'université de Franche-Comté et la Mutualité sociale agricole de cette même région.

À partir d'une enquête socio-anthropologique menée en zones Comté et Saint-Nectaire auprès de jeunes en lycée agricole et d'aidants intervenant sur des exploitants en difficulté, D. Jacques-Jouvenot et S. Guigon analysent le lien entre mal-être agricole et transmission des savoirs. Elles soulignent le décalage entre l'idéalisation du métier et l'importance croissante des tâches de gestion. La division sexuée des activités au sein de l'exploitation, qui conduit souvent les femmes à assumer la gestion administrative et comptable, perdure dans les représentations des jeunes en formation. Les garçons délaissent ainsi les enseignements « scolaires », tournés vers les aspects administratifs, au profit des apprentissages techniques. Or, le retrait progressif des femmes des exploitations laitières laisse ces éleveurs démunis face à une « paperasserie » devenue importante dans l'exercice du métier. Ce sentiment d'incompétence augmente le risque suicidaire des exploitants.

N. Deffontaines revient, lui, sur le sur-suicide des agriculteurs par rapport aux autres catégories socio-professionnelles, en tant que fait social structurel. Il identifie plusieurs situations suicidogènes : lorsque l'injonction de transmettre le patrimoine entre en conflit avec le désir d'autonomie des jeunes ; quand l'héritage est refusé, provoquant chez les cédants un sentiment de « vie perdue » ; enfin dans les situations de disqualification sociale et de rupture des liens (divorce, deuil), qui touchent davantage les petits exploitants. Selon l'auteur, le modèle d'exploitation familiale soutenu par les politiques publiques génère des pressions normatives et des coûts psychiques difficilement supportables par les agriculteurs.

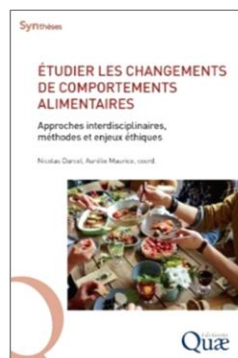
Enfin, S. Célérier s'intéresse au décalage entre la surmortalité des agriculteurs par suicide et les résultats apparemment rassurants des enquêtes sur leur santé mentale. Cette contradiction viendrait d'outils de mesure inadaptés, conçus pour le salariat, qui captent mal les spécificités du travail agricole. En particulier, l'indépendance juridique des exploitants se traduit par une subordination économique à l'aval de la filière et par une emprise du travail sur leur vie privée. En outre, les biais de déclaration liés à une résistance « culturelle » à la douleur contribuent à occulter leur niveau réel de détresse. L'auteure conclut sur la nécessité de faire évoluer les indicateurs pour intégrer les contraintes financières et réglementaires propres à l'activité agricole.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions des archives contemporaines
<https://doi.org/10.17184/eac.9782813005403>

COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

N. Darcel, A. Maurice, coord., *Étudier les changements de comportements alimentaires. Approches interdisciplinaires, méthodes et enjeux éthiques*, Éditions Quæ, décembre 2025, 204 pages



Cet ouvrage s'intéresse aux approches scientifiques permettant de comprendre l'évolution des conduites alimentaires. Les auteurs soutiennent que, pour appréhender les phénomènes complexes et multifactoriels qui régissent les choix et pratiques alimentaires, il est nécessaire de développer de nouvelles méthodes de recherche combinant plusieurs champs disciplinaires. L'ouvrage est divisé en quatre parties qui traitent : des concepts et démarches des différentes disciplines, des travaux de recherche associés, des exemples d'études interdisciplinaires, et des liens avec les enjeux sociétaux actuels.

Un des exemples de travail interdisciplinaire porte sur l'hybridation entre les sciences cognitives et les sciences numériques. Les premières apportent des cadres conceptuels pour déchiffrer les mécanismes de choix alimentaires, quand les secondes utilisent des outils et modèles mathématiques pour opérationnaliser et tester les hypothèses. Cette combinaison est illustrée par une étude des choix alimentaires en restauration universitaire. En comparant les observations comportementales réelles avec les résultats d'un modèle multi-agents, les chercheurs relèvent plusieurs dissonances entre les déclarations des participants et les prévisions faites. Cette approche permettrait donc de mieux appréhender l'influence de facteurs parfois inconscients sur les décisions alimentaires. Par exemple, elle met en valeur le compromis entre les influences sociales et les préférences alimentaires, souvent en faveur des premières.

Les auteurs insistent, en conclusion, sur la place des citoyens dans l'élaboration de l'action publique. Loin d'être de simples destinataires des messages diffusés, ils sont des acteurs à part entière dans la reconfiguration des systèmes alimentaires. Selon eux, c'est donc en combinant la spécialisation disciplinaire et la participation citoyenne que la recherche sera le plus à même d'accompagner les transitions alimentaires. Il est nécessaire d'appréhender la complexité des comportements alimentaires à travers une approche globale, pour mesurer à la fois les effets d'une intervention publique, les mécanismes sous-jacents, les différents contextes et les compromis auxquels les individus sont confrontés.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions Quæ

<https://www.quae.com/produit/1957/9782759240692/etudier-les-changements-de-comportements-alimentaires>

PORTRAIT

La Fédération européenne de zootechnie



La [Fédération européenne de zootechnie](#) est une société savante internationale, créée à Paris en 1949 sous le nom d'Association européenne de productions animales (European Association of Animal Production, EAAP). Elle regroupe 35 membres, la plupart étant des associations nationales de zootechnie (par ex. l'[Association française de zootechnie](#)). Outre les pays de l'Union européenne (UE), d'autres pays européens comme l'Islande et le Royaume-Uni, ou méditerranéens (Turquie, Israël, Tunisie) figurent parmi ses membres.

L'EAAP constitue la branche européenne de la fédération mondiale de zootechnie ([World Association of Animal Production](#), WAAP). Son budget repose sur les cotisations des membres, les produits de ses activités (congrès, revues) et les fonds d'appels à projets de recherche.

Son objectif est de promouvoir l'organisation, la pratique et l'amélioration de l'élevage, grâce à la diffusion des résultats de la recherche scientifique. Ceci passe notamment par ses [commissions spécialisées](#), qui peuvent concerner une discipline (ex. génétique) ou une espèce. Elle s'appuie aussi sur des [projets de recherche](#) soutenus financièrement par l'UE à travers Horizon 2020. L'EAAP organise un [congrès annuel](#), des réunions régionales et des webinaires mensuels et, depuis 2025, un [congrès spécialisé](#) sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en élevage.

Par ailleurs, elle édite ou co-édite plusieurs revues scientifiques. Par exemple, la revue [Animal Frontiers](#) est bimestrielle et ses articles sont destinés à un large public, tandis que la revue [Animal](#), co-dirigée avec la British Society of Animal Science et l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), est un mensuel à comité de lecture édité par Elsevier. Un [article en cours de publication](#) montre que les emplois en filière porcine sont plus valorisés par les personnes qui y travaillent que par celles extérieures à la filière, bien que certaines d'entre elles soient attirées par le travail auprès des animaux et en milieu rural. Une autre publication porte sur les [risques en sécurité sanitaire](#) dans la filière porcine en Australie et sur leurs conséquences : traitements des personnes affectées, incidences économiques d'un éventuel blocage des exportations, destruction d'aliments contaminés, etc.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

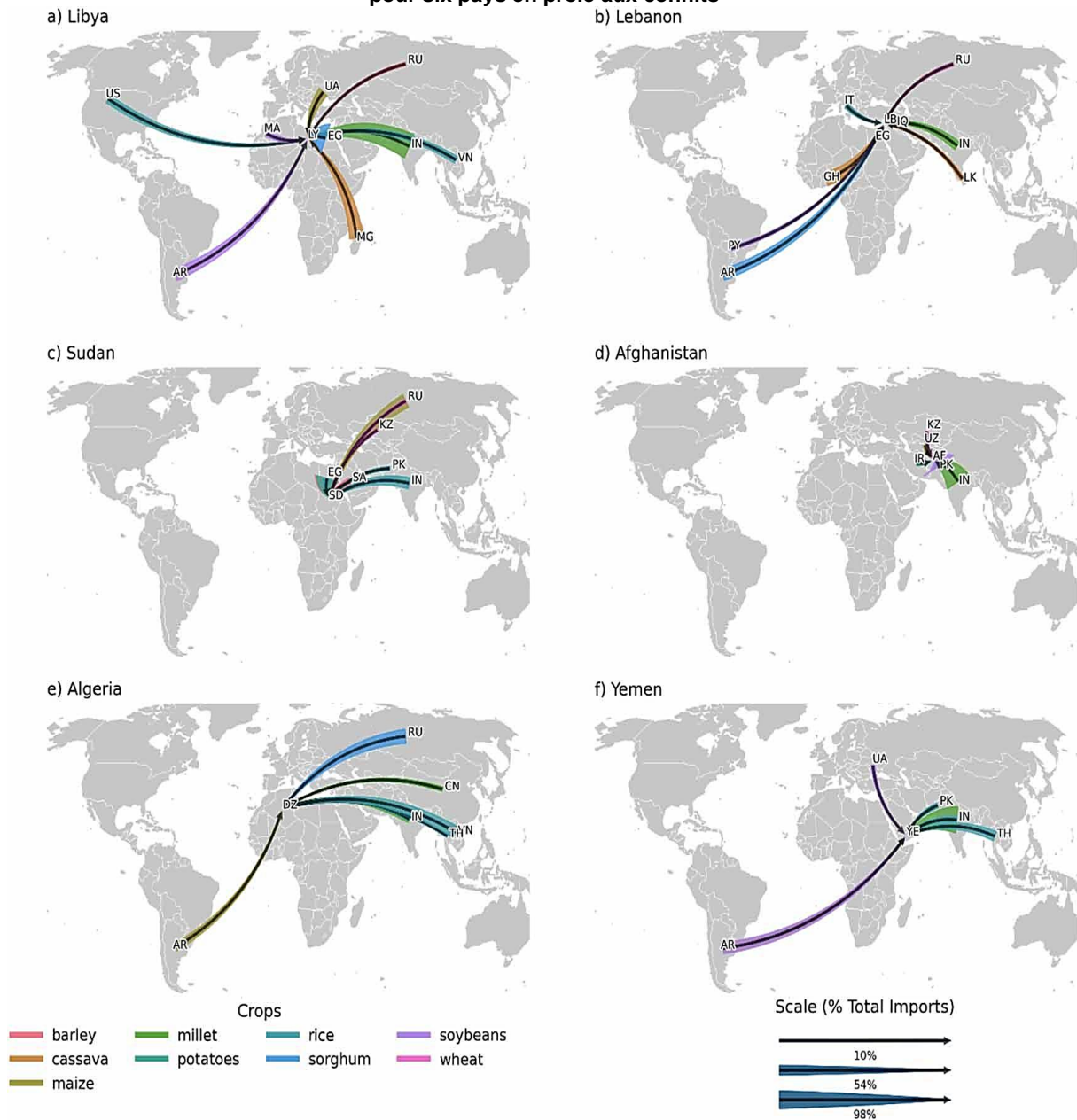
Source : <https://eaap.org/>

BRÈVES

Sécurité alimentaire et sécheresse : une approche innovante combinant risques domestiques et risques liés aux importations

Un article publié en novembre 2025 dans *Environmental Research Letters* se penche sur la sécurité alimentaire de 23 pays affectés par des conflits (ex. Libye, Yémen), et étudie les conséquences additionnelles causées par les sécheresses. Ce travail montre que les pays importateurs de produits agricoles sont exposés non seulement aux sécheresses sur leur propre territoire mais aussi à celles qui surviennent au-delà de leurs frontières. Les auteurs construisent un indicateur de ce « risque de sécheresse composite » pesant sur la sécurité alimentaire. Si 15 des 23 pays sont exposés en priorité au risque de sécheresse interne, les importations de produits agricoles entraînent des variations importantes de ce risque composite et le renforcent dans un nombre significatif de pays. Six États sont exposés à une vulnérabilité accrue en raison de connexions commerciales désignées comme « critiques », avec en tête la Libye et le Liban (10 connexions de ce type) (figure).

Connexions commerciales critiques, concernant certaines importations, pour six pays en proie aux conflits



Source : *Environmental Research Letters*

Lecture : la visualisation cartographique montre, pour chacun des six pays étudiés, le nombre de connexions commerciales dites « critiques », c'est-à-dire lorsque 10 % ou plus de l'apport calorifique d'une culture provient d'une seule région partenaire à haut risque de sécheresse.

Source : *Environmental Research Letters*
<https://doi.org/10.1088/1748-9326/ae1bbf>

Géopolitique de l'eau douce et limites planétaires



En décembre 2025, l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) a publié une note sur la géopolitique de l'eau. Cette dernière a longtemps été dominée par la question de la répartition des volumes. Aujourd'hui s'affirme plutôt le défi de la gestion des cycles de l'eau : volatilité des flux, nouvelles temporalités, etc. Il s'agit plus d'assurer la stabilité et la continuité de ces cycles qui se dégradent que d'anticiper les pénuries. Par exemple, la déforestation en Amazonie limite les transferts d'humidité vers les plaines agricoles d'Argentine ou du Brésil, et augmente la volatilité des pluies, avec des conséquences écologiques, économiques et en matière de sécurité alimentaire. Les conflits apparents sur l'accès à la ressource, dans ces régions, sont plutôt liés à la dégradation du cycle. Pour répondre à ces défis, la note recommande de développer des dispositifs de dialogue locaux et régionaux, visant la « restauration écologique » (régénération des sols, des zones humides) plutôt que l'extension des infrastructures hydrauliques.

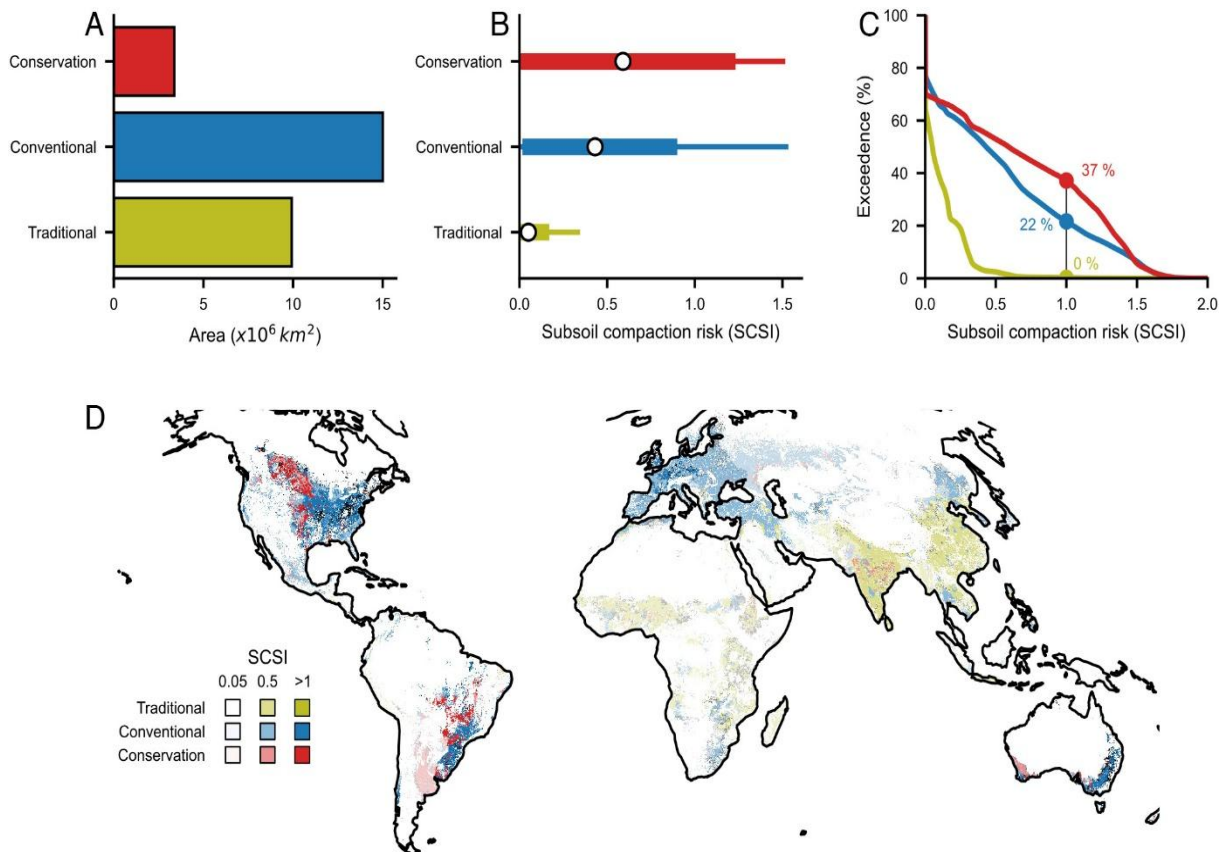
Source : Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS)

https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2025/12/ProgClimEnvSec_2025_11_Eau_Note_FR.pdf

Non-labour et risque de compaction du sol

Un article publié dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)* se penche sur le risque de compaction de l'horizon profond du sol des parcelles cultivées en non-labour. La pratique étant souvent associée au passage d'engins lourds, les auteurs estiment à 37 % la part des terres arables en non-labour concernées par ce risque, principalement aux États-Unis, au Canada et au Brésil, contre 22 % pour les systèmes conventionnels (figure). De surcroît et à la différence des systèmes conventionnels, la décompaction du sol repose uniquement, en non-labour, sur des mécanismes biophysiques, trop lents pour compenser les effets du passage des engins. S'ensuivrait une dégradation progressive de l'état des sols, contribuant aux pertes de rendement persistantes observées dans certains systèmes sans labour. Les auteurs recommandent donc de diminuer la charge au sol en se tournant vers des engins plus légers.

Exposition au risque de compaction du sous-sol pour différents systèmes de travail du sol



Source : *Proceedings of the National Academy of Sciences*

Lecture : la superficie mondiale de terres arables cultivées en conservation des sols est d'environ 3 millions de km^2 (graphique A). Ces terres présentent un risque de compaction de l'horizon profond du sol tendanciellement plus important que les autres catégories (graphique B), avec 37 % des terres à risque élevé (indice > 1 , graphique C). Ces dernières sont principalement localisées au Canada, aux États-Unis et au Brésil (carte D).

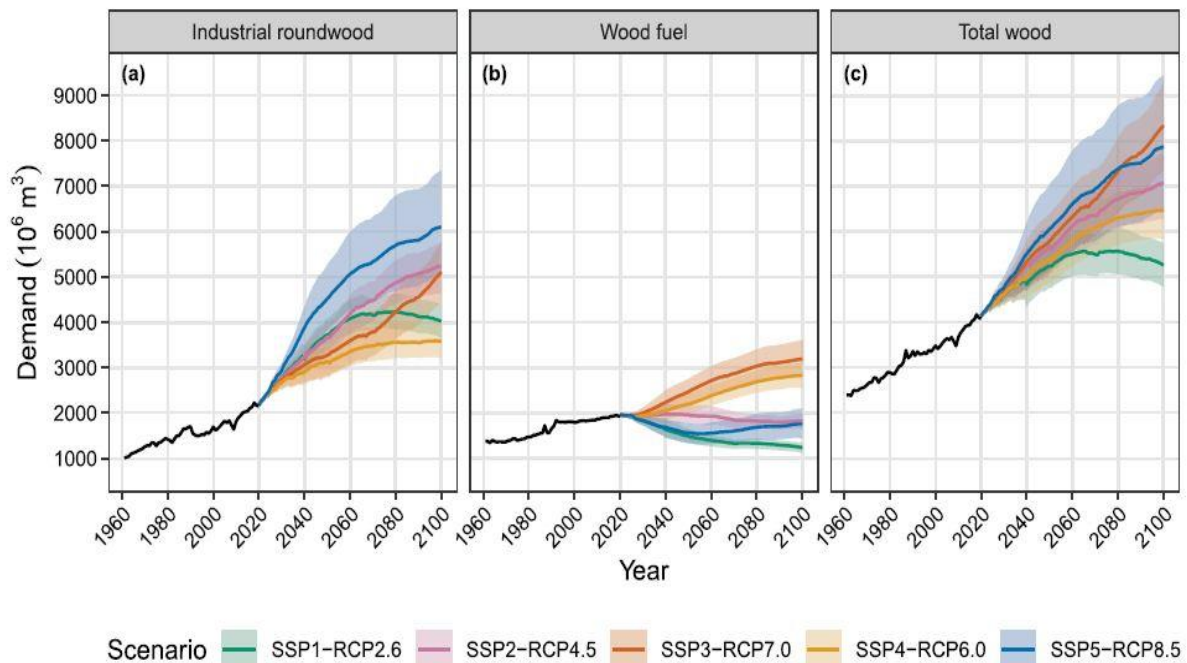
Source : *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*

<https://doi.org/10.1073/pnas.2515473122>

Projections de la demande de bois mondiale d'ici à 2100

Un article prospectif, publié en novembre 2025 dans *Global Change Biology*, anticipe l'évolution de la demande mondiale de bois et de la gestion forestière d'ici à 2100. Les auteurs simulent des combinaisons de scénarios climatiques et socio-économiques, avec un modèle intégrant la concurrence pour l'usage des terres avec le secteur agricole. La demande en bois pourrait augmenter de 27 à 102 % d'ici à la fin du siècle, selon les scénarios envisagés, sous l'effet de la croissance démographique et de l'élévation du niveau de vie (figure).

**Évolution de la demande en bois, en millions de mètres cubes,
sous différents scénarios climatiques et socio-économiques d'ici à 2100**



Source : *Global Change Biology*

Lecture : les scénarios *Representative Concentration Pathways* (RCP) sont des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre. Les scénarios *Shared Socioeconomic Pathways* décrivent des évolutions de la société et de l'économie mondiales. Les deux sont issus des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. La demande en bois rond industriel (gauche) et la demande totale en bois (droite) augmentent dans tous les scénarios, sauf dans le scénario SSP1-RCP2.6 (qui décrit un monde plus durable et « vert » et une réduction des émissions limitant le réchauffement à + 2°C), où la démographie baisse en fin de siècle. La demande en bois-énergie (milieu) est plus variable, et diminue dans les scénarios où les revenus globaux moyens sont en hausse. Les courbes correspondent aux valeurs médianes sur 30 simulations, tandis que les surfaces colorées représentent les intervalles de confiance à 90 %.

Cette hausse de la demande serait principalement satisfaite par une intensification des prélèvements dans les forêts de production existantes. Parallèlement, l'expansion des terres agricoles se ferait au détriment des forêts non gérées, notamment dans la zone tropicale. Dans le scénario le plus pessimiste, près de 13 % de ces forêts pourraient disparaître d'ici à 2100.

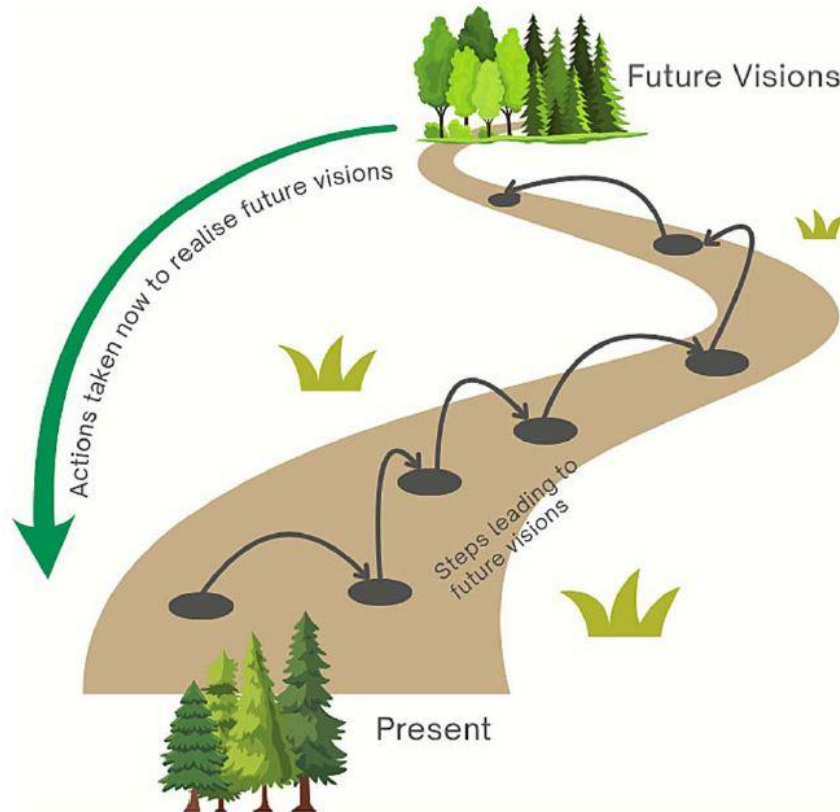
Source : *Global Change Biology*
<https://doi.org/10.1111/gcb.70573>

Une prospective du secteur forestier au Royaume-Uni d'ici à 2050

Un article publié dans *Forestry*, en décembre 2025, présente une prospective des transformations du système forestier du Royaume-Uni d'ici à 2050. Cet exercice visait à co-construire une trajectoire crédible conciliant adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et production de bois (figure). Les auteurs ont organisé des ateliers réunissant des experts, des représentants de l'industrie, de l'administration, de la recherche et du secteur privé. Ces ateliers ont été précédés d'une enquête en ligne auprès des participants. Les résultats soulignent la nécessité d'augmenter la production de bois afin de fournir une gamme de biens élargie (construction, chimie, biomatériaux, etc.) et de réduire la dépendance aux importations. Cette évolution impliquerait une diversification des essences

et des modes de gestion, renforçant également la fourniture de services écosystémiques (carbone, eau). Les principaux freins identifiés concernent le déficit de compétences, l'incapacité des chaînes de valeur à traiter une gamme étendue d'essences forestières et de produits différents, et les perceptions sociales négatives de la filière bois.

Méthode de *backcasting* utilisée pour construire la trajectoire d'évolution du secteur forestier d'ici à 2050



Source : *Forestry*

Lecture : le *backcasting* est une méthode de prospective où le point d'arrivée (état du secteur forestier en 2050) est défini avant d'envisager les étapes permettant d'y parvenir.

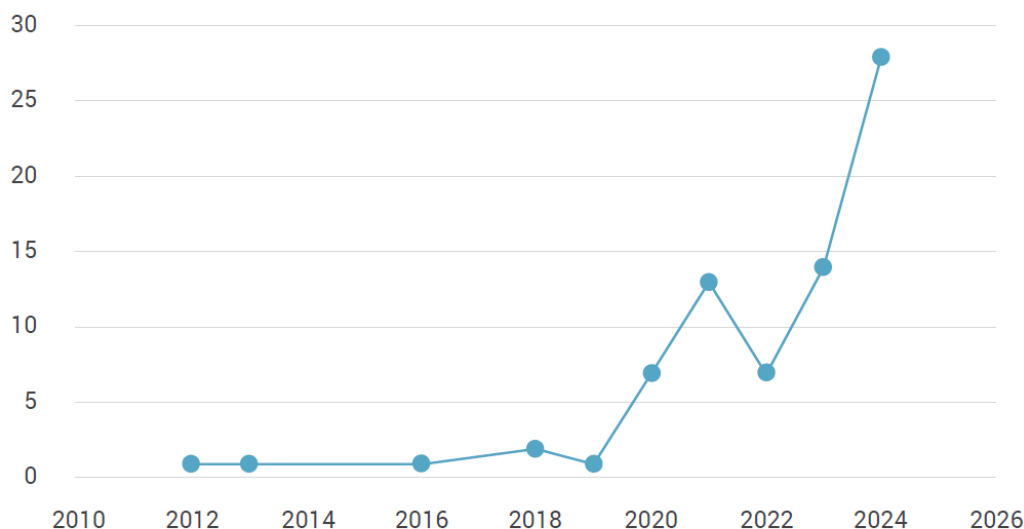
Source : *Forestry*

<https://doi.org/10.1093/forestry/cpaf081>

Utilisation de l'intelligence artificielle en sécurité sanitaire des aliments

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié, en octobre 2025, une étude sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) en sécurité sanitaire des aliments. Ce rapport présente les usages scientifiques et opérationnels de l'IA, des cas d'étude dans différents pays, et dresse un panorama des cadres réglementaires existants. 133 articles scientifiques publiés entre 2012 et 2024 ont été examinés. On observe une augmentation des publications sur ce sujet au cours de la période (figure).

Nombre d'articles où l'IA est utilisée en sécurité sanitaire alimentaire, dans le corpus étudié, entre 2012 et 2024



Source : FAO

L'IA est employée pour la recherche en laboratoire (détection d'agents pathogènes, analyse de données massives, etc.), pour l'inspection des denrées en douane (recherche de fraudes, etc.) et pour la gestion épidémiologique des données par les autorités (fréquence de cas, analyse automatique des alertes, priorisation des inspections, etc.). Les auteurs recommandent aux services concernés de définir les cas où son utilisation est pertinente, de renforcer la qualité des données analysées et de collaborer davantage avec la recherche universitaire.

Source : FAO

<https://doi.org/10.4060/cd7242en>

Réduction des contaminations dans l'industrie de la viande aux États-Unis grâce aux certifications privées



Face à la multiplication des normes privées de sécurité alimentaire, une étude parue dans la revue *Food Policy*, en octobre 2025, examine leur efficacité réelle dans la réduction des risques de contamination, au sein de l'industrie étasunienne de la viande et des œufs. Les chercheurs ont analysé les résultats des contrôles microbiologiques effectués par le service

de la sécurité et de l'inspection des aliments (FSIS) du ministère de l'Agriculture (USDA), entre 2015 et 2018, au regard des données de certification issues des trois principales normes privées de sécurité alimentaire. L'étude révèle que près de la moitié des entreprises du secteur ont adopté l'une de ces certifications. Par ailleurs, il apparaît que le risque de contamination par les principaux pathogènes concernés est plus faible en cas de certification. Ces conclusions confirment l'impact positif de ces certifications sur la sécurité sanitaire.

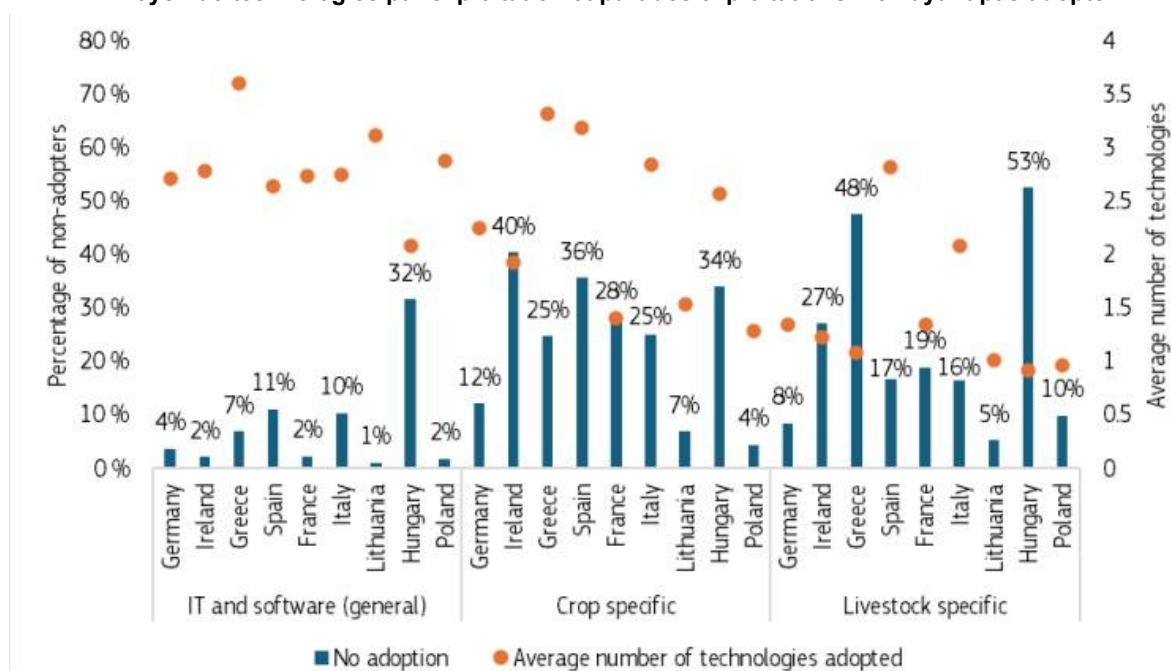
Source : *Food Policy*

<https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2025.102980>

Transformation numérique de l'agriculture européenne

Le Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC) a publié, en novembre 2025, un état des lieux de la transformation numérique de l'agriculture européenne. Les résultats découlent d'une enquête menée en 2024 auprès de 1 444 agriculteurs répartis dans neuf États membres, dont la France. La nette amélioration de la couverture en internet à haut débit des zones rurales en Europe a favorisé la diffusion des outils numériques au sein des exploitations agricoles. Si 93 % des exploitations utilisent au moins une solution dite « généraliste » – applications météo, logiciels comptables, etc. –, les technologies plus spécialisées comme les drones, les robots ou les colliers connectés sont encore peu répandues (figure). En complément de ce rapport, [un tableau de bord interactif](#) est disponible en ligne pour consulter plusieurs bases statistiques personnalisables en fonction des régions, de la taille des exploitations et de l'âge des exploitants.

Types de technologies numériques dans les exploitations enquêtées des 9 États membres : nombre moyen de technologies par exploitation et part des exploitations n'en ayant pas adopté



Source : JRC

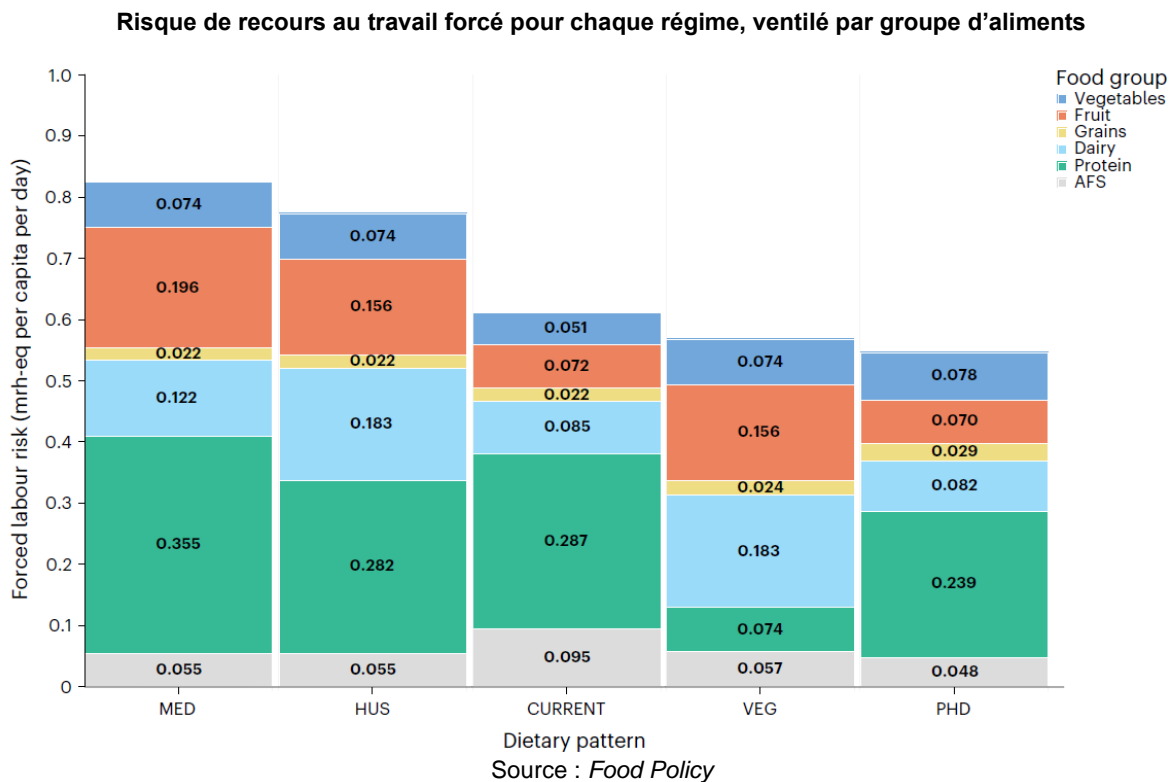
Source : JRC, Commission européenne

<https://op.europa.eu/publication-detail/-/publication/72e3952f-975f-11f0-97c8-01aa75ed71a1>

Régimes alimentaires sains : des arbitrages entre santé et éthique

Dans un article publié en octobre 2025 dans *Nature Food*, une équipe de chercheurs américains et britanniques évalue « l’empreinte sociale » des régimes alimentaires actuels, ou de ceux préconisés par le gouvernement américain ou la commission EAT-Lancet. De façon analogue à « l’empreinte carbone », ils mesurent le risque de recours au travail forcé pour la production et la transformation des aliments consommés aux États-Unis, et comparent ainsi le « risque social » des différents régimes.

Celui-ci est plus élevé pour les régimes « méditerranéen » et « américain sain » que pour le régime moyen actuel (figure). À l’inverse, le régime de « santé planétaire » (PHD, développé par EAT-Lancet), permet d’allier santé humaine et justice sociale. Les protéines animales (notamment les poissons), les produits laitiers et certains végétaux (fruits frais ou à coque, etc.) concentrent les risques de recours au travail forcé. En conclusion, les auteurs soulignent que de simples changements de consommation ne se traduiront pas par une amélioration des conditions de travail sans réforme structurelle des chaînes d’approvisionnement.



Lecture : le groupe d’aliments AFS regroupe le gras et le sucre ajoutés ; les régimes alimentaires américain sain (HUS), méditerranéen (MED) ou végétarien (VEG) sont issus des recommandations alimentaires américaines pour 2020-2025. Le régime alimentaire pour la santé planétaire (PHD) est recommandé par la commission EAT-Lancet. Le risque d’incorporation de travail forcé est comparé à la ventilation de la consommation alimentaire actuelle par habitant (CURRENT), tirée des données de l’enquête nationale sur la santé et la nutrition (NHANES).

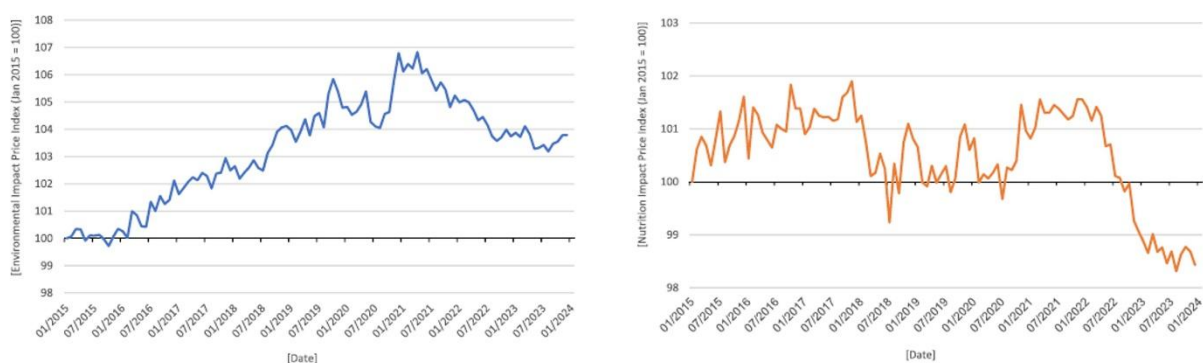
Source : *Food Policy*

<https://doi.org/10.17184/eac.9782813005403>

Quelle évolution relative du prix des aliments en fonction de leur qualité nutritionnelle et de leur durabilité au Royaume-Uni ?

Dans un article publié en décembre 2025 dans le *Journal of Environmental Management*, des chercheurs s'intéressent à l'évolution du prix des aliments « durables et sains ». Pour cela ils construisent deux indices : un indice de prix de l'impact environnemental (IPIE), qui est inférieur à 100 lorsque les prix des produits durables se sont moins renchérissés que ceux des autres produits, et un indice de prix de l'impact nutritionnel (IPIN), construit de façon analogue en fonction de l'intérêt nutritionnel des produits. Entre 2015 et 2021, l'IPIE est resté supérieur à 100 et a augmenté, ce qui signifie que les aliments à faible impact environnemental ont vu leur prix progresser plus vite que les autres, et dans des proportions croissantes (figure). Toutefois, l'inflation de 2021-2023 semble avoir ralenti cette tendance, l'ensemble des aliments voyant leur prix augmenter rapidement. De leur côté, les prix des produits « sains » ont progressé au même rythme que les autres jusqu'en 2022, avant de diminuer relativement au prix des produits les moins intéressants nutritionnellement.

Évolutions de l'indice des prix de l'impact environnemental (gauche, courbe bleue) et de l'indice des prix de l'impact nutritionnel (droite, courbe orange)



Source : *Journal of Environmental Management*

Source : *Journal of Environmental Management*

<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2025.128185>

Estimation des besoins en travail dans l'agriculture italienne



Une équipe de chercheurs du Centre italien de recherche en agriculture et économie agricole (CREA, voir un [précédent billet](#)) a publié, en septembre 2025, un rapport exploratoire consacré au travail en agriculture, dans la péninsule. Ils ont dans un premier temps analysé *a posteriori*, pour l'année 2022, le volume de travail agricole par région, et l'ont replacé dans

le contexte économique local. Ils ont ensuite estimé les besoins théoriques en travail, selon les productions agricoles locales, à partir des calendriers de travail des différents ateliers et des tables de coefficients techniques établis en 2016. Par exemple, la récolte et le conditionnement des fraises, au mois de mai, dans la région du Basilicate, demandaient 240 jours de travail par hectare.

À ce stade, les écarts entre simulation et observation se révèlent encore importants, en particulier dans les zones d'élevage (Lombardie) où les estimations sont bien supérieures à la réalité. Ils montrent qu'un travail de mise à jour des coefficients techniques est nécessaire, compte tenu de la hausse de la productivité physique du travail depuis 2016. Ces estimations ont en effet vocation à être affinées, notamment pour estimer les pointes de travail, dans un objectif d'organisation de l'accueil des saisonniers, mais aussi de contrôle de cohérence des déclarations sociales (surtout compte tenu de la conditionnalité sociale des aides).

Source : Centre italien de recherche en agriculture et économie agricole (CREA)

https://www.researchgate.net/publication/395792812_MISURARE_L'OCCUPAZIONE_E_STIMARE_I_FABBISOGNI_DI_LAVORO_IN_AGRICOLTURA

I. Cousin, M. Desrousseaux, S. Leenhardt, coord., *Des indicateurs pour préserver la qualité des sols*, Éditions Quæ, 2025, 200 pages



Cet ouvrage, paru en novembre 2025, présente les résultats d'une expertise scientifique collective pilotée par l'INRAE, sur les indicateurs de la qualité des sols. Les auteurs estiment qu'il est possible d'identifier une cinquantaine d'indicateurs principaux, de natures physique, chimique ou biologique. Ils insistent sur la distinction progressive, notamment dans les textes de l'Union européenne, entre qualité et santé des sols. La notion de « santé » est plus globale et intègre davantage le fonctionnement écologique, tandis que le terme de « qualité » se réfère plutôt à l'adéquation à un usage (un sol considéré de bonne qualité est fertile pour l'agriculteur, exempt de pollution pour l'habitant, etc.). Par ailleurs, ils relèvent que les indicateurs de qualité des sols contribuent à définir la valeur économique des terres dans certains cas seulement (ex. zones AOC, valeur agronomique pour des productions spécifiques comme la vigne). La qualité écologique entre encore peu en compte dans les arbitrages, même dans le cadre de planifications d'urbanisme, et les sols sont donc finalement mieux préservés lorsque d'autres enjeux sont invoqués (ex. conservation de zones humides).

Source : Éditions Quæ

<https://www.quae.com/produit/1965/9782759241705/des-indicateurs-pour-preserver-la-qualite-des-sols>

Les PFAS en agriculture aux Pays-Bas



À la demande de sept provinces néerlandaises et de l'association nationale des compagnies d'eau potable (Vewin), le bureau d'étude CLM Research and Advice a réalisé un état des lieux de l'utilisation des PFAS en agriculture aux Pays-Bas, et de leur présence dans l'environnement. Son rapport, publié en décembre 2025, indique que 116 produits PFAS sont commercialisés aujourd'hui, à partir de 25 substances. Il s'agit principalement de fongicides, comme le fluazinam ou le fluopyram. Entre 2020 et 2023, la quantité des PFAS utilisés en agriculture a augmenté de 66 % (atteignant 250 tonnes en 2023), alors que les produits phytosanitaires, dans leur ensemble, diminuaient.

En dépit de limites relatives aux données, l'étude s'efforce de quantifier les teneurs des PFAS et de leurs métabolites dans l'eau et les sols, et de caractériser les usages. Ils sont particulièrement employés en culture de pommes de terre, céréales, betteraves sucrières, maïs et fleurs. Sept recommandations aux pouvoirs publics sont formulées, parmi lesquelles : centraliser l'accès à l'enregistrement des produits phytosanitaires ; renforcer le suivi des PFAS et de leurs métabolites pertinents lors des campagnes de contrôle de la qualité de l'eau potable ; les interdire dans les adjuvants de pesticides.

Source : CLM Research and Advice

<https://www.clm.nl/nl/nieuws/gebruik-van-pfas-pesticiden-leidt-tot-zorgen-over-grondwater-en-bodem/>

ÉVÈNEMENTS

- 3 février 2026, Marseille

Conférence sur « Nourrir 10 milliards d'humains ? », organisée par Opera Mundi

<https://www.opera-mundi.org/evenement/nourrir-10-milliards-dhumains/>

- 3 février 2026, Paris

Séminaire sur « La santé est dans le pré », organisé par la Maison nationale des éleveurs

<https://idele.fr/detail-evenement/la-sante-est-dans-le-pre>

- 3 février 2026, Bruxelles

Conférence sur « *One Health, one vision : advancing Europe's health security* », organisée par l'European One Health Association

<https://www.onehealthassoc.eu/eoha-event/conference-one-health-one-vision-advancing-europes-health-security>

- 3 février 2026, en ligne

Webinaire sur « Prairies et qualité de l'eau : risques et bénéfiques », organisé par le Centre de ressources Captages

<https://professionnels.ofb.fr/fr/annonce/webinaire-prairies-qualite-leau-risques-benefices>

- 3 février 2026, Paris

Les Rendez-vous de la restauration collective durable, organisés par AgriParis Seine

<https://agriparis Seine.fr/evenement/rdv-resto-co-2026/>

- 5 février 2026, Angers

7^e édition Esacnect : Les rendez-vous de l'agriculture connectée, organisée par le groupe Esa

<https://www.groupe-esa.com/evenement/esacnect-les-rendez-vous-de-lagriculture-connectee-7e-edition/>

- 5 février 2026, Drummondville (Québec)

Colloque sur les plantes fourragères, organisé par le Comité plantes fourragères

<https://craaq.qc.ca/event/colloque-sur-les-plantes-fourrageres-2026-4/register>

- 5 février 2026, Paris

Colloque sur « État de l'agriculture 2026 : quelle place pour l'agriculture dans le futur bouquet énergétique de la France ? », organisé par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/colloque?date=2026-01>

- 6 février 2026, Montpellier

15^e colloque annuel sur « Le sensible et les émotions dans l'assiette », organisé par la chaire Unesco Alimentations du monde

<https://www.chaireunesco-adm.com/15e-colloque-de-la-Chaire>

- 10 février 2026, Toulouse

Conférence sur « Faire commun avec l'agrobiodiversité », organisée par la Maison des sciences humaines et sociales de Toulouse

<https://mshs.univ-toulouse.fr/regards-croises-sur-le-vivant-2025-2026/>

- 12 février 2026, Paris

Conférence « Comment les systèmes de notation alimentaire influencent (ou non) notre santé, nos écosystèmes et nos territoires ? », organisée par EDHEC Alumni

<https://alumni.edhec.edu/fr/event/conference-sur-l-alimentation-de-demain/2025/12/15/22610>

- 12 février 2026, La Roche-Jaudy (22)

10^e édition du salon Smartagri sur « Le numérique, accélérateur de l'agroécologie », organisée par la chambre d'agriculture de Bretagne

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-agenda/smartagri-10eme-edition>

- 16 février 2026, en ligne

Webinaire de « Présentation des principales données de l'édition 2025 de l'observatoire régional installation transmission », organisé par la chambre d'agriculture d'Occitanie

<https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/agroenvironnement/collectifs-agroecologiques/agenda-de-lagroecologie>

- 17 février 2026, Paris

Conférence internationale sur « Repenser la protection des cultures : agir collectivement pour le vivant », organisée par la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM)

<https://fondation-farm.org/projet/conferences-internationales-annuelles/>

- 23-25 février 2026, Filderstadt (Allemagne)

Conférence internationale sur l'arboriculture biologique, organisée par Écofruit

<https://www.ecofruit.net/>

- 26-27 février 2026, Dijon

Colloque international « Gastronomie et vins du monde : la diversité culturelle à l'épreuve de la standardisation des pratiques », organisé par la chaire Unesco Alimentations du monde

<https://www.chaireunesco-adm.com/Gastronomies-et-vins-du-monde>